

Développez vos compétences pour devenir agriculteur

d'octobre 2015
à décembre 2016
en Auvergne

Un
dispositif
unique pour
s'immerger dans
le milieu agricole
en vue de vous
installer à
votre tour

14 mois de stages dans des fermes et de formation
pour acquérir de l'expérience auprès d'agriculteurs
et travailler votre projet agricole

Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'installer quand on n'a pas beaucoup d'expérience du milieu agricole.

Parce que se former en situation réelle permet la transmission de savoir et de savoir-faire de façon directe.

Parce que c'est en prenant le temps de la pratique et de la confrontation au réel que l'on fait des choix réfléchis.

Parce qu'en tant qu'adulte, on a besoin de situations d'apprentissage stimulantes.

Les associations du Celavar Auvergne proposent une formation pour vivre des expériences enrichissantes auprès d'agriculteurs et prendre du recul pour construire son projet d'installation agricole.

Cette action est soutenue par la Région Auvergne et Vivéa.



Attention, cette formation ne permet pas l'obtention de la capacité professionnelle agricole.

des
stages
pratiques
dans des
fermes

du travail
individualisé
et de la
réflexion de
groupe

des
visites de
fermes

des
sorties
de terrain

des
rencontres
d'agriculteurs
et d'acteurs des
territoires

Formation Pratiques paysannes

Où ça ?

En Auvergne

Pour qui ?

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de s'installer en agriculture en Auvergne et souhaitant tester, enrichir et valider son projet par du vécu et de l'expérience. Les personnes sans emploi peuvent bénéficier d'une rémunération durant le temps de formation, en fonction de leur situation

Combien de temps ?

14 mois, du 5 octobre 2015 au 7 décembre 2016
(l'entrée en formation peut se faire jusqu'au 7 décembre 2015)

Comment ?

35 heures par semaine, avec de l'alternance entre des stages et des regroupements en salle ou sur le terrain. Soit :

- 6 périodes de stages choisis, pour une durée totale de 38 semaines
- 16 semaines de tronc commun en salle
- 2 semaines de formations complémentaires à la carte

Quels objectifs ?

Structurer son projet et l'adapter grâce à l'expérience vécue sur le terrain.
Acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires au développement de son projet.

Acquérir des savoir-faire techniques nécessaires à l'exercice des activités de sa future exploitation agricole.

Se créer un réseau mobilisable d'acteurs professionnels.

Confronter son projet à la réalité pratique.

Développer son autonomie dans la réalisation de son projet.

Quel contenu dans le tronc commun ?

- * formalisation de son projet en l'enrichissant de l'analyse des périodes de stage
- * consolidation des connaissances de bases en production animale et végétale
- * acquisition des éléments nécessaires pour chiffrer et financer son projet
- * construction de son étude de marché et réflexion sur la commercialisation
- * acquisition des éléments nécessaires pour choisir son statut
- * travail sur les règles de sécurité sur la ferme et sur de l'ergonomie au travail
- * acquisition des bases du «paysan bricoleur»...



Réunions d'information

- 18 août - Brioude (43) - 53 rue de la Pardige - 10 h 00
27 août - Clermont-Fd (63) - 9 rue sous les Augustins - 10 h 00
8 septembre - Clermont-Fd (63) - 9 rue sous les Augustins - 10 h 00
11 septembre - Brioude (43) - 53 rue de la Pardige - 10 h 00

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information

Celavar Auvergne - Locaux inter-associatifs l'Estran - 9, rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand

04 73 31 50 45

pratiques.paysannes@gmail.com

La formation «Pratiques paysannes» est portée par un collectif d'associations réunies au sein du Celavar Auvergne.
Il réunit sur cette action : dASA, La Brèche, le Crefad Auvergne, l'Afocg 43, la Cant'Adear, Terre de liens Auvergne,
le Grab Auvergne, Solidarité paysans en Auvergne, Accueil paysan Auvergne, la FRCivam Auvergne et le Réseau des Crefad
Cette formation est financée par la Région Auvergne et Vivea

